

67/3°) Adduction d'eau de la Bretagne - Doublement du réservoir de tête de la station de traitement.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 2 Avril 1970 n° 1.982 SG/DAF/3, Monsieur le Préfet me demande de lui faire parvenir les dossiers relatifs aux travaux d'alimentation en eau potable de la Ville de Saint-Denis, susceptibles d'être subventionnés par le Ministère de l'Intérieur.

La Direction de l'Équipement, chargée de l'étude des dossiers m'a adressé un avant-projet concernant le doublement du réservoir de tête de la station de traitement dont les travaux se chiffrent à 7.300.000 Fms CFA (SEPT MILLIONS TROIS CENT MILLE FRANCS).

Le taux de la subvention serait de 10 %.

Mesdames et Messieurs, je vous demande d'adopter cet avant-projet. Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.